

MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 23 AOÛT 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le 23 août 2021 à 19h00 à la salle communautaire de la Maison LeGrand, sous la présidence du maire monsieur Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Sylvie Blais, Marie-Ève Allain et Mireille Langlois
Messieurs Hartley Lepage, Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais

Assiste également à la séance, Madame Marlyne Cyr, directrice générale.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la directrice générale a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 27 août 2021.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-049, daté du 4 juillet 2020 et le palier d'alerte en zone verte pour notre région, la municipalité de Port-Daniel-Gascons est en mesure de permettre la présence du public lors des séances du conseil puisqu'elle est en mesure de le faire en respectant les mesures sanitaires prévues par le décret 689-2020, dont celle du maintien d'une distance de 2 mètres entre les personnes présentes :

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsqu'une séance doit selon la loi comprendre une période de questions par le public, il soit possible pour celui-ci de transmettre par écrit des questions à tout moment avant la tenue de la séance.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu unanimement :

que le conseil accepte que la présente séance soit publique en respectant les mesures sanitaires prévues.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée par le maire.

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Considérant l'article 157 du Code municipal qui permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent :

Il est, par conséquent, résolu unanimement de renoncer à cet avis de convocation et de prendre en considération les sujets suivants :

- Demande de prix – surveillance (AIRRL) des travaux pour le resurfaçage des rues Benwell, Gérard D.-Lévesque, Clemville, l'Anse McInnis, la Carrière, la Passerelle, la Desserte, Morin Nord, Morin sud et Loiselle;
- Demande de prix - Réparation du véhicule 2019 GMC sierra K2500

- Avis d'infraction en vertu du règlement 2020-04 de la municipalité de Port-Daniel-Gascons concernant les chiens
- Date d'ouverture du Centre Plein Air La Souche

2021-08-267

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de soumission : resurfaçage des routes de diverses rues
2. Demande de partenariat pour l'aménagement de l'entrée du cimetière de Port-Daniel
3. Prolongation de travail pour le projet "inventaire du patrimoine paysager"
4. Programme FAIR
5. Modification de la résolution 2020-11-350 Maurice Bélanger Paysagiste Inc. : réparation de gazon, terrassement et fournitures
6. Demande d'aide concernant la levée de fond pour la cour arrière du CPE P'tits coquillages
7. Paiements de factures
8. Demande de prix – surveillance (AIRRL) des travaux pour le resurfaçage des rues Benwell, Gérard D.-Lévesque, Clemville, l'Anse McInnis, la Carrière, la Passerelle, la Desserte, Morin Nord, Morin sud et Loïselles;
9. Demande de prix - Réparation du véhicule 2019 GMC sierra K2500
10. Avis d'infraction en vertu du règlement 2020-04 concernant les chiens de la municipalité de Port-Daniel-Gascons
11. Date d'ouverture du Centre Plein Air La Souche
12. Période de questions
13. Levée de la séance

ATTENDU QUE les membres du conseil ont accepté à l'unanimité l'avis de renonciation et qu'ils constatent que tous les membres du conseil sont présents ;

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout des points 8, 9, 10 et 11.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2021-08-268

1. **OUVERTURE DE SOUMISSION : TRAVAUX DE RESURFAÇAGE DES ROUTES BENWELL, GÉRARD D-LÉVESQUE, CLEMVILLE, ANSE MCINNIS, DE LA CARRIÈRE, DE LA PASSERELLE, MORIN SUD, LOISELLE, DE LA RUE MORIN NORD ET LA DESSERTÉ**

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres (2021-01) a été demandé, par le biais du Service Électronique d'Appel d'Offres (SÉAO) pour le projet ci-haut mentionné;

CONSIDÉRANT que lors de l'ouverture des soumissions le 18 août 2021, une seule soumission a été déposée;

CONSIDÉRANT que la soumission de Eurovia Québec Construction Inc. est conforme aux exigences au montant de 1 986 705.64\$ taxes incluses.

CONSIDÉRANT que l'adjudication du contrat est conditionnelle à l'approbation du règlement d'emprunt

Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la soumission conforme de Eurovia Québec Construction Inc. au montant 1 986 705.64\$ taxes incluses et ce, à l'approbation du règlement d'emprunt.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

- 2021-08-269** **2. DEMANDE DE PARTENARIAT POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE DE PORT-DANIEL**
- Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la demande de partenariat pour l'aménagement de l'entrée du cimetière de Port-Daniel à savoir :
- Achat de terre végétale ainsi que son étalement afin de préparer le terrain pour que les bénévoles puissent ensemercer l'entrée du cimetière.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers**
- 2021-08-270** **3. PROLONGATIONN DE TRAVAIL POUR LE PROJET "INVENTAIRE DU PATRIMOINE PAYSAGER**
- Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le prolongement de travail du stage d'observation de monsieur Olivier Beaudin, finissant au BAC en urbanisme à l'Université de Montréal pour une période d'une semaine, soit jusqu'au 27 août 2021.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers**
- 2021-08-271** **4. PROGRAMME FAIR**
- Il est proposé par madame Mireille Langlois, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons procède à la fin d'emploi de madame Maryanne Chapados pour le programme FAIR en date du 23 août 2021.
- Adoptée à l'unanimité des conseillers**
- 2021-08-272** **5. MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2020-11-350 MAURICE BÉLANGER PAYSAGISTE INC. : RÉPARATION DE GAZON, TERRASSEMENT ET FOURNITURES**
- CONSIDÉRANT** que le Ministère des Transports n'autorise pas la municipalité de Port-Daniel-Gascons à effectuer des travaux dans l'entreprise du chemin de Fer de la Gaspésie soient des zones de plantation entre la 132 et le Chemin de Fer communément appelé "le banc", secteur Port-Daniel;
- CONSIDÉRANT** que le contrat de ces zones de plantation a été octroyé à Maurice Bélanger Paysagiste Inc.;
- Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu de modifier les zones de plantation entre la 132 et le chemin de fer communément appelé "le banc", secteur Port-Daniel pour les zones de plantation suivantes :
- Halte routière de la route de la Pointe
 - Entre la route Bellevue et Clemville (à côté de Villa Anna)
 - Croix de la route de l'Église de Port-Daniel
 - En avant de la pharmacie Jean Coutu à Gascons
 - À l'affiche numérique du Centre multifonctionnel à Gascons
- Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2021-08-273

6. DEMANDE D'AIDE CONCERNANT LA LEVÉE DE FOND POUR LA COUR ARRIÈRE DU CPE P'TITS COQUILLAGES

Le CPE P'tits coquillages organise une levée de fonds, samedi le 4 septembre prochain, afin de financer l'aménagement de sa cour arrière;

La demande est :

- La location de l'aréna à titre gratuit afin de recevoir les enfants et les parents pour un "5 à 7";
- pour les employés municipaux afin de préparer la salle, mettre des tables et des chaises en place, voir à ce qu'il y a des poubelles et que les toilettes soient fonctionnelles et installer des extensions et que le tout soit ramassé et remis à sa place;
- l'utilisation du restaurant et la machine à hot-dog;
- défrayer les coûts des activités suivantes : jeux gonflables, canon à mousse, madame Lulu Berlu, spectacle de bulles géantes et barbe à papa.

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte la demande du CPE P'tits coquillages comme suit:

- de louer l'aréna à titre gratuit pour le "5 à 7" du 4 septembre prochain; un contrat de location devra être conclu avec le CPE pour le respect des mesures sanitaires;
- d'utiliser le restaurant et la machine à hot dog;
- défrayer les coûts pour les activités suivantes : jeux gonflables, canon à mousse, madame Lulu Berlu, spectacle de bulles géantes et barbe à papa;
- les employés municipaux seront disponibilisés durant les jours ouvrables pour effectuer les travaux demandés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-274

7. PAIEMENTS DE FACTURES

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par madame Mireille Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes :

- Construction LFG : facture reliée au projet de réfection du quai de Port-Daniel au montant final de 39 859.41\$ avant taxes (2019-09-489).
- Monsieur Gervais Marcoux, consultant en ressources humaines : factures reliées au soutien à la direction générale de la municipalité de Port-Daniel-Gascons pour l'embauche d'un directeur général : honoraires au montant de 2 262.50\$ avant taxes et frais de déplacements au montant de 168\$ (résolution 2021-06-198)

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-275

8. DEMANDE DE PRIX – SURVEILLANCE (AIRRL) DES TRAVAUX POUR LE RESURFAÇAGE DES RUES BENWELL, GÉRARD D-LÉVESQUE, CLEMVILLE, L'ANSE MCINNIS, LA CARRIÈRE, LA PASSERELLE, LA DESSERTTE, MORIN NORD, MORIN SUD ET LOISELLE

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons octroie le contrat de surveillance des travaux – projet de resurfaçage des rues Benwell, Gérard

D-Lévesque, Clemville, l'Anse McInnis, la Carrière, la Passerelle, la Desserte, Morin Nord, Morin Sud et Loïselle à la firme Tetra Tech QI Inc. au montant de 19 425\$ pour la surveillance au bureau et 28 500\$ pour la surveillance du chantier (5 semaines) pour un total avant taxes de 47 925\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-276

9. DEMANDE DE PRIX - RÉPARATION DU VÉHICULE 2019 GMC SIERRA K2500

Un incident est survenu le 13 janvier 2021 lors d'une tempête hivernale sur le véhicule 2019 GMC Sierra K2500; en reculant dans un banc de glace, le pare-choc du véhicule a été endommagé.

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis du Garage Daniel Langlois pour la réparation du véhicule 2019 GMC Sierra K2500, ce qui comprend le remplacement du pare-choc et la peinture au montant de 3 424.04\$ avant taxes. Le paiement de la facture sera payable sur réception de celle-ci.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2021-08-277

10. CONSTAT D'INFRACTION EN VERTU DU RÈGLEMENT 2020-04 CONCERNANT LES CHIENS DE LA MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise l'envoi d'un constat d'infraction en vertu du règlement 2020-04 concernant les chiens à monsieur Jonathan Bourget et Maryanne Chapados au montant de 575\$.

Il est à noter que madame Mireille Langlois est contre la proposition ci-haut-mentionnée

Une invitation sera faite à Espoir Calins afin de clarifier leur rôle et leurs pouvoirs au niveau des chiens.

Adoptée à la majorité des conseillers

2021-08-278

11. DATE D'OUVERTURE DU CENTRE PLEIN AIR LA SOUCHE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons envoie une lettre à monsieur Michel Allain pour demander leur intention de continuer ou non, de louer le local pour l'exploitation d'un restaurant/bar au Centre Plein Air La Souche et si oui, la date prévue d'ouverture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Ayant donné la possibilité aux citoyens de s'exprimer sur le contenu de la séance, aucune question ou commentaire n'ont été acheminés au conseil.

2021-08-279

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Denis Langlois propose la clôture et la levée de la séance à 19 h 25.

Henri Grenier, maire

Marlyne Cyr, directrice générale

